



FORMULAIRE AIDE A LA SCOLARITE

Pour les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants

Le Centre Communal d'Action Sociale aide les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 à financer les frais de scolarité annexes (transport, achat de matériel, habillement...). L'aide financière sera versée en décembre.

Pièces nécessaires :

- Attestation CAF de Quotient familial OU dernier avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire CAF.
- Certificat de scolarité pour enfant de + de 16 ans.
- 1 RIB (au nom du représentant légal).

Nom du responsable légal :	Prénom :
Adresse :44610 INDRE	
Téléphone : _ _ _ _ _	Mail :@.....

	NOM	Prénom	Date de naissance	Classe à la rentrée
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Merci de renvoyer le formulaire complété avec les pièces justificatives :
par mail (ccas@indre44.fr) ou par courrier (CCAS - 51 Avenue de la Loire – 44610 INDRE).

AVANT le 6 Octobre 2023

Tout dossier reçu hors délai ou incomplet après cette date ne sera pas accepté.

Pour tout renseignement complémentaire ou toute difficulté financière, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02.40.85.45.87.

Cadre réservé au service

Quotient Familial :

Prise en charge :